

Les usagers s'opposent aux moyens de pression dans le réseau de la santé et des services sociaux

Montréal, 21 septembre 2015 – Devant la perspective inquiétante d'épisodes de grève dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) dévoile sa position à l'égard d'éventuels moyens de pression dans le cadre des négociations actuelles entre le gouvernement du Québec et ses employés.

Afin de documenter cette position, le RPCU a réalisé un sondage interne qui démontre que 9 représentants des usagers sur 10 estiment que d'éventuels moyens de pression affecteraient les services aux usagers.

« Tout en étant sensibles à la réalité des travailleurs du réseau, nous nous opposons à tout moyen de pression dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux. Pour les usagers, tous les services du réseau sont essentiels. L'accès aux lieux de service sans intimidation doit également être assuré », résume M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

Cela dit, le RPCU appuie des hausses salariales supérieures à l'inflation pour les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux. « Nous invitons donc les parties à négocier entre elles une entente raisonnable en ce sens », conclut M. Blain.

Le sondage a été réalisé auprès de membres de comités des usagers et de résidents de l'ensemble du Québec.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744